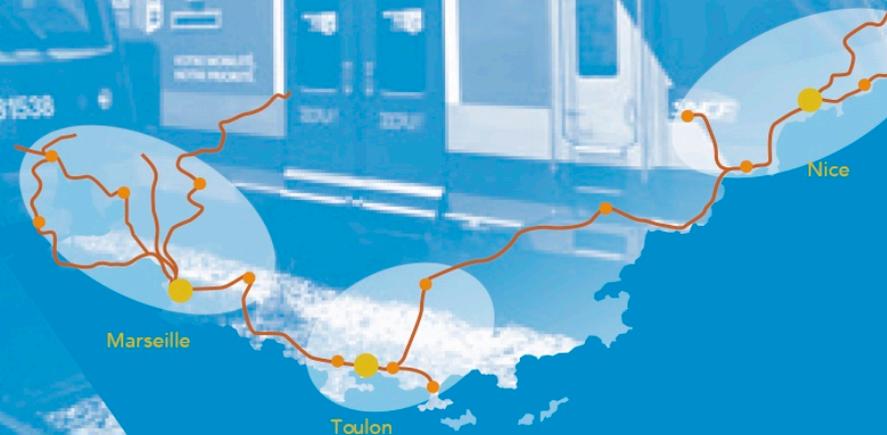


LIGNE NOUVELLE  
PROVENCE CÔTE D'AZUR

POUR UN  
TRANSPORT FERROVIAIRE  
FIABLE ET PERFORMANT  
AU QUOTIDIEN



Atelier riverain secteur de concertation : Marseille 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>  
Aménagements projetés de Marseille St Charles au Faisceau  
d'Arenc

27 juin 2019

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



# 1. ACCUEIL

## PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

27/06/2019



# Présentation des animateurs et intervenants

- Animation / facilitation
  - Stéphane SAINT-PIERRE
  - Laure BAUDIN



- Intervenants
  - Patrick LARMINAT
  - Philippe NAUD

# Présentation et attentes

**Présentez vous**



**Quelles sont vos attentes  
pour cet atelier ?**



*Prise de notes de l'animateur sur paperboard*

# Programme de l'atelier

HEURE	DÉROULÉ	DURÉE
19h – 19h10	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Introduction et règles de travail</li></ul>	10'
19h10 – 19h15	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Dispositif de concertation 2019</li></ul>	5'
19h15 – 19h40	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le projet LNPCA</li><li>▪ Les aménagements étudiés sur le secteur Marseille Arenc</li></ul>	25'
19h40 – 20h50	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Travail en atelier : enrichissement et priorisation des propositions d'actions</li></ul>	70'
20h50 – 21h	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Clôture de l'atelier et suites</li></ul>	10'

# Charte de vie de groupe

- Règle de base : **Tout le monde a raison...  
... Partiellement !!!**
- Interaction constructive : **Pratiquer le « OUI ET »**
- Pas de jugement
- Confidentialité
- Ecoute
- Bienveillance
- Travailler de façon décontractée
- 100 % de participation pour cet atelier



**Autres besoins de votre part ?**

# Calendrier de la concertation

## 12 juin – 18 octobre 2019

### Dispositif sur le nœud ferroviaire marseillais

#### Réunion d'ouverture

- 12 juin 2019 à Marseille

#### Ateliers à destination des riverains

- 24 juin : 4<sup>ème</sup> voie Blancarde - La Penne sur Huveaune
- **27 juin : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles**
- 28 juin : Blancarde
- 1<sup>er</sup> juillet : Marseille Nord – Passages à niveau
- 3 juillet : Gare Saint-Charles
- 8 juillet : Marseille Nord – St-Louis – La Delorme

#### Permanences à destination des riverains

- 21 juin et 9 juillet : Gare Saint-Charles
- 24 juin et 10 juillet : Blancarde
- 26 juin et 11 juillet : 4<sup>ème</sup> voie Blancarde - La Penne sur Huveaune
- **4 et 17 juillet : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles**
- 4 et 17 juillet : Marseille Nord : St-André, St-Henri, St-Louis, La Delorme

#### Réunions publiques locales

- 9 septembre 2019 : Saint-Charles - blocs Est et Ouest
- 26 septembre 2019 : Marseille Nord
- 30 septembre 2019 : Blancarde – 4<sup>ème</sup> voie Blancarde - La Penne sur Huveaune
- **1<sup>er</sup> octobre 2019 : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles**

#### Ateliers thématiques

- 27 septembre 2019 : Environnement Développement Durable à Toulon
- 2 octobre 2019 : Socio-économie à Marseille
- 3 octobre 2019 : Saturation ferroviaire à Nice

#### Réunion de clôture

- 17 octobre 2019 à Marseille

# Dispositif de concertation avec le public

## 12 juin - 18 octobre 2019

### Réunions, ateliers et permanences

- Actualisation des dates, lieux et horaires par SNCF Réseau
- Site internet : [www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr](http://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr)

### Outils d'information et de recueil des contributions

- Site internet LNPCA : [www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr](http://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr)
- Film de présentation du projet
- Dossier support de la concertation → Communes / Co-financeurs
- Expositions → Communes / Co-financeurs
- Registres → Communes / Co-financeurs

# Objectifs des ateliers participatifs par secteur

- Présenter dans le détail les différents aménagements étudiés par SNCF Réseau aux riverains sur chaque secteur
- Proposer un niveau de détail plus fin que dans les réunions d'ouverture au public en donnant la priorité de l'information aux riverains
- Recueillir les contributions des riverains sur les points forts, points faibles et propositions d'amélioration sur les aménagements (et variantes) étudiés
- Prendre en considération les contributions dans le perspective des réunions publiques locales du mois de septembre 2019

# 2. LE PROJET LNPCA

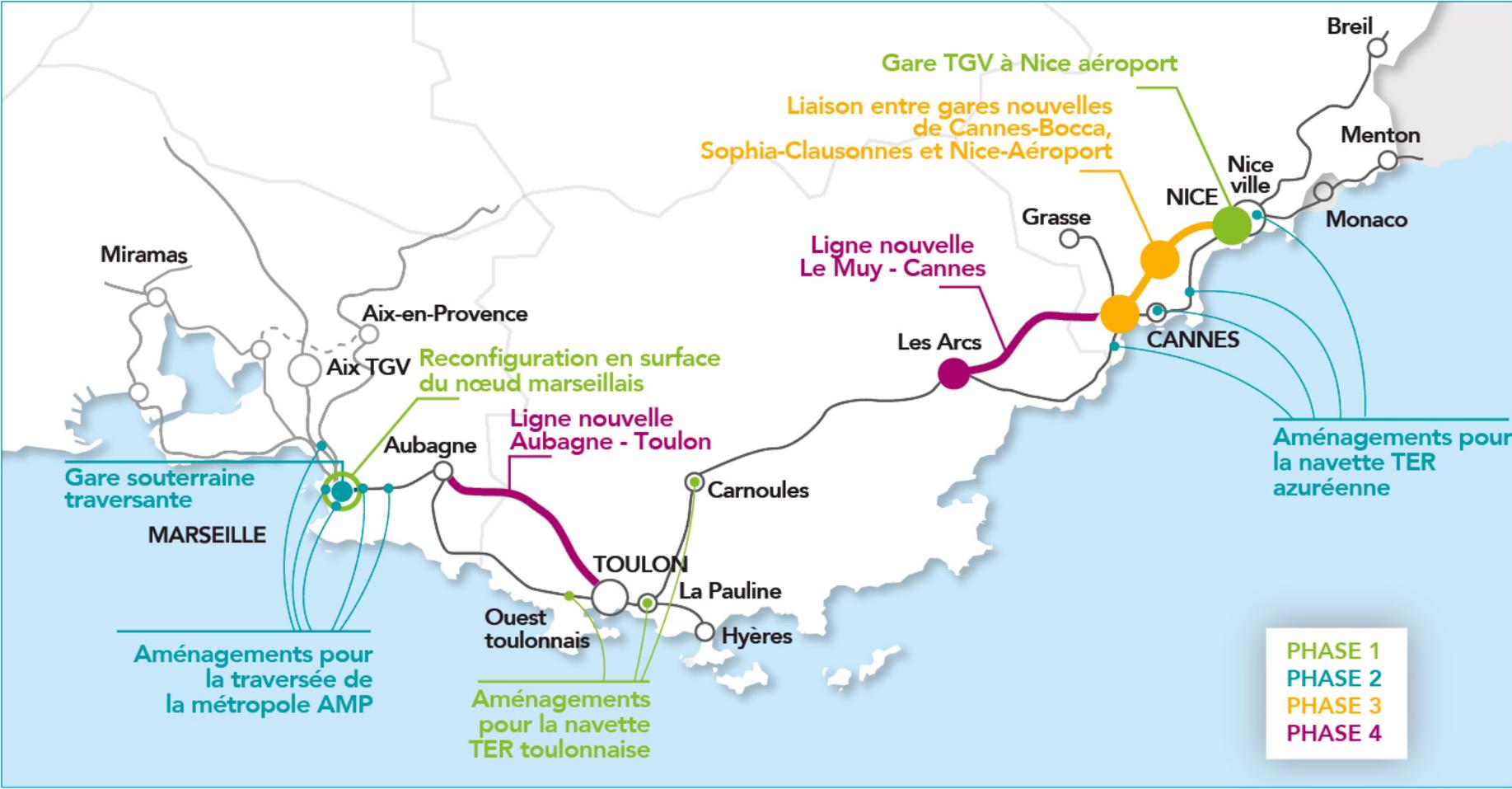
- Présentation du projet : les phases 1 et 2 de la LNPCA sur le nœud marseillais
- Aménagements sur le secteur de concertation Marseille 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> : Gare St Charles (surface) à Arenc Triage

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

27/06/2019



# La projet de loi d'orientation des mobilités



# Coûts des aménagements (euros constants)

## Nœud marseillais

### ■ Phase 1 : 353 M€

- Corridor ouest : 192 M€ = 172 M€ + 20 M€
- Bloc est : 50 M€
- Libération cour Abeilles : 44 M€
- Blancarde 5<sup>ème</sup> voie : 42 M€
- Blancarde remisage : 25 M€

### ■ Phase 2 : 1 954 M€

- Bloc ouest : 33 M€
- Bloc est : 12 M€
- Libération cour Abeilles : 74 M€
- Valorisation immobilière : -40 M€
- Blancarde technicentre : 95 M€
- Gare, tunnel et raccordements : 1 780 M€
  
- *Option doublement du tunnel St-Louis : 85 M€*
- *Option 4<sup>ème</sup> voie entre Blancarde et La Penne-sur-Huveaune : 316 M€*

## Projet LNPCA

### ■ Phase 1 : 735 M€

- Bouches-du-Rhône : 353 M€
- Var : 184 M€
- Alpes-Maritimes : 198 M€

### ■ Phase 2 : 2 345 M€

- Bouches-du-Rhône : 1 954 M€
- Alpes-Maritimes : 391 M€
  
- *Options : 401 M€*

### ■ Total phase 1 + phase 2

- **3 080 M€**
- **3 481 M€ avec options**

# LNPCA : la décision ministérielle du 4 mars 2019

- Réaffirme la nécessité de traitement des nœuds ferroviaires comme 1<sup>ère</sup> étape pour améliorer leur régularité et accroître leur capacité pour les transports du quotidien
  - ✓ **Réalisation sans attendre les aménagements de phase 1**
  - ✓ **Réalisation ensuite les aménagements de la phase 2**
- Demande de coordonner le déploiement de l'ERTMS sur Marseille Vintimille avec le projet LNPCA
- Ne prévoit pas de poursuivre les études de la variante de passage en tunnel dans la vallée de l'Huveaune
- Demande à SNCF Réseau de
  - ✓ **Finaliser les études techniques de recalage du projet pour mai 2019**
  - ✓ **Concerter ensuite sur les aménagements des phases 1 et 2**
  - ✓ **Rendre un dossier ministériel (intégrant bilan concertation) à l'automne 2019**
- Prévoit une nouvelle Décision Ministérielle post concertation en cohérence avec la LOM
  - ✓ Décidera du périmètre de l'enquête publique
  - ✓ Lancera une mission spécifique pour le financement du projet

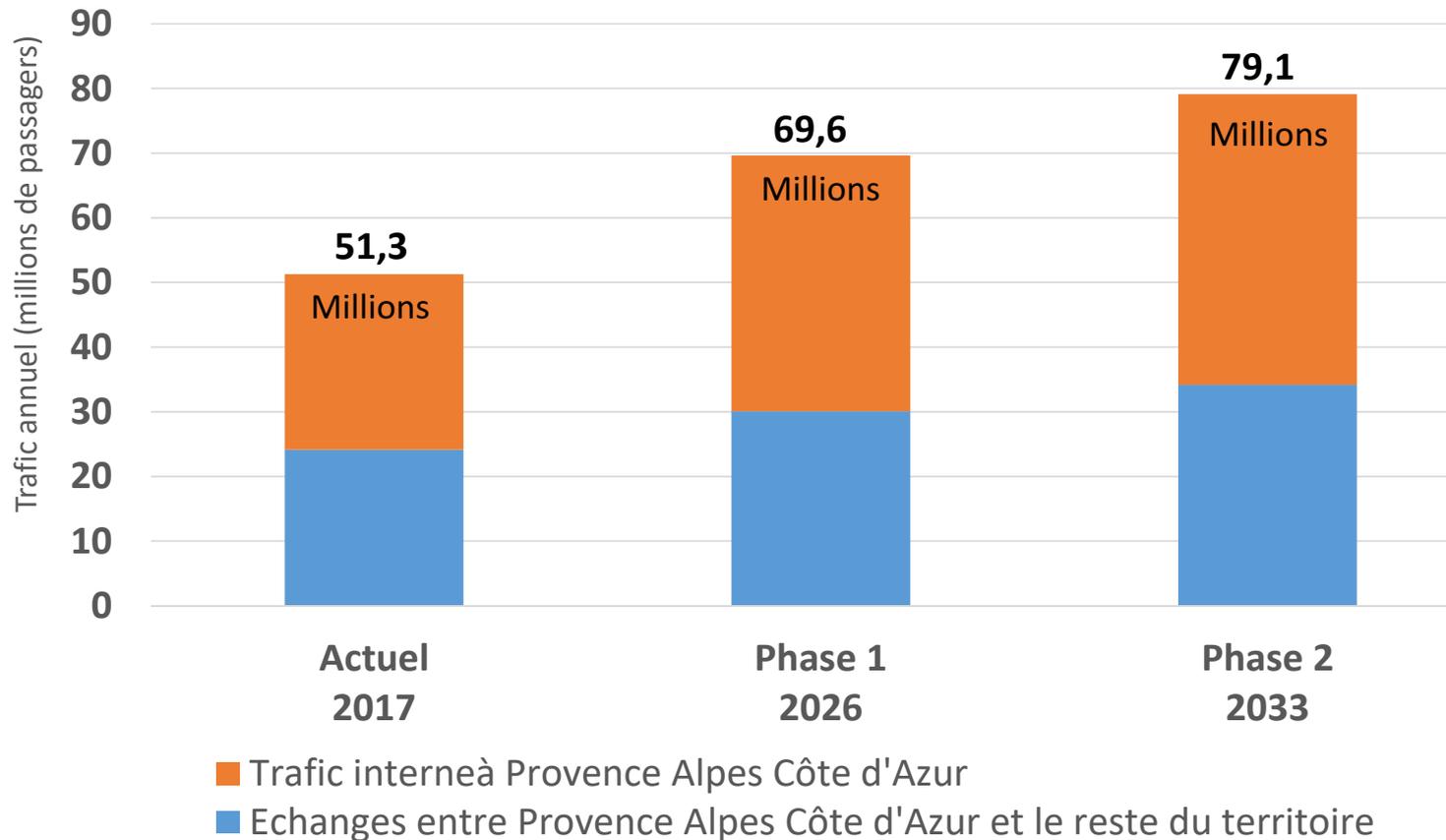
# Présentation du projet : les bénéfices des phases 1 et 2 du projet

## Plus de régularité et plus de capacité

Régularité	Capacité / Services (heure de pointe)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Séparation des flux en surface à Marseille St-Charles<ul style="list-style-type: none"><li>• Suppression de 4,5 conflits d'itinéraires de trains toutes les heures</li></ul></li><li>• Garage des TER par axe pour libérer les voies pour les trains voyageurs<ul style="list-style-type: none"><li>• Marseille-Miramas</li><li>• Marseille Aix-TGV</li><li>• Marseille-Aix</li><li>• Marseille-Aubagne</li></ul></li><li>• Circulations techniques séparées des flux commerciaux entre St-Charles et Blancarde</li><li>• Itinéraire alternatif en cas d'incident</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Libération de capacité sur les voies de surface à St-Charles pour augmenter le nombre de trains circulant<ul style="list-style-type: none"><li>• Capacité permise : 23 TER par heure et par sens (16 aujourd'hui)</li></ul></li><li>• Permet un passage à une logique de RER métropolitain</li><li>• Création de nouveaux services entre Miramas - Vitrolles aéroport - Aubagne - Toulon</li><li>• Gain de 15 minutes pour 20 000 trains par an traversant Marseille depuis ou vers Toulon et Nice</li></ul>

# Présentation du projet : nombre de voyageurs attendus suite aux phases 1 et 2 du projet

+ 36% suite à la phase 1 → + 54% suite à la phase 2



# 03. PRÉSENTATION DES AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS

- Aménagements sur le nœud ferroviaire marseillais
- Aménagements sur le secteur Arenc

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

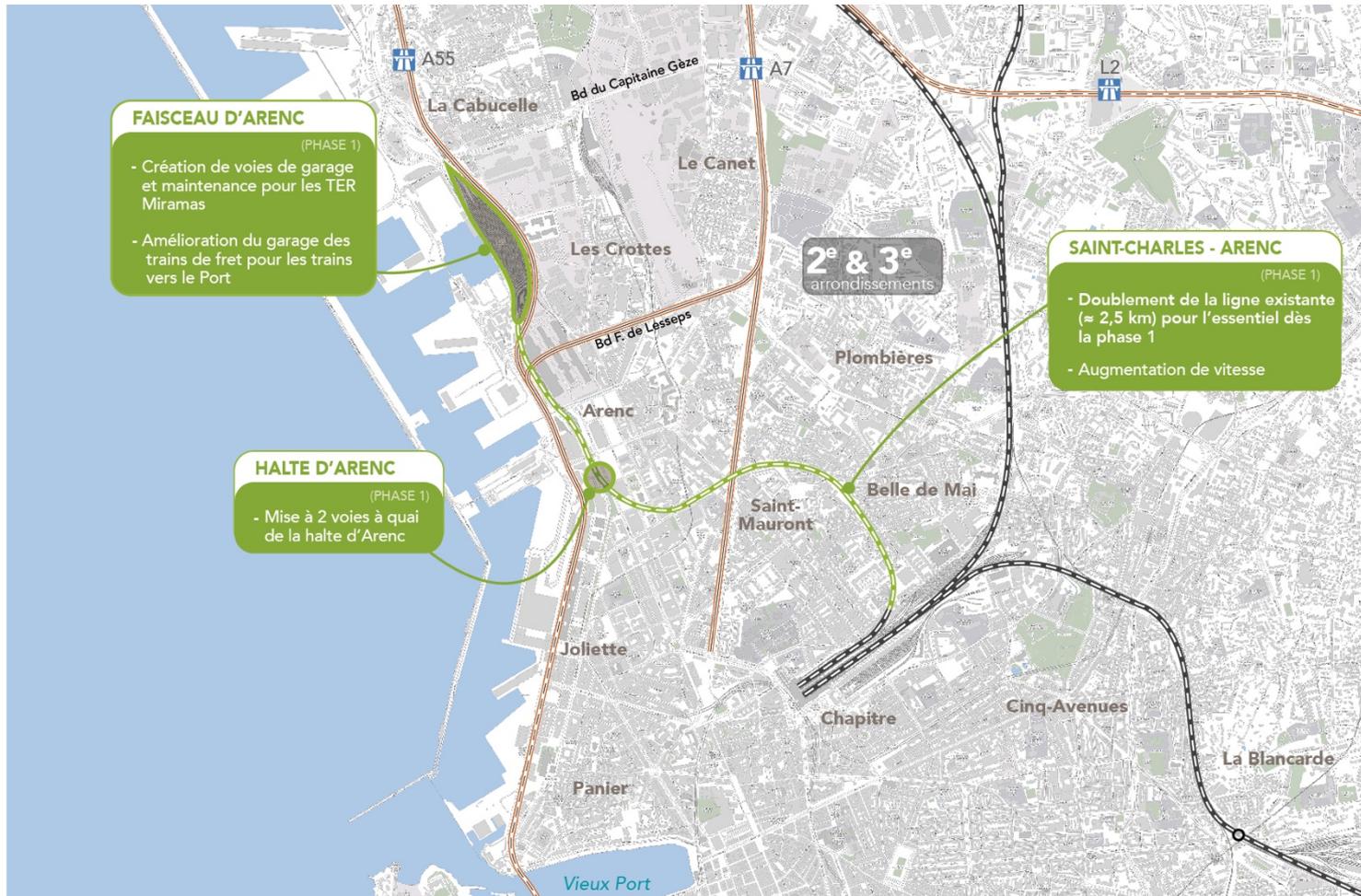
27/06/2019



## Objectifs fonctionnels des aménagements sur les voies littorales

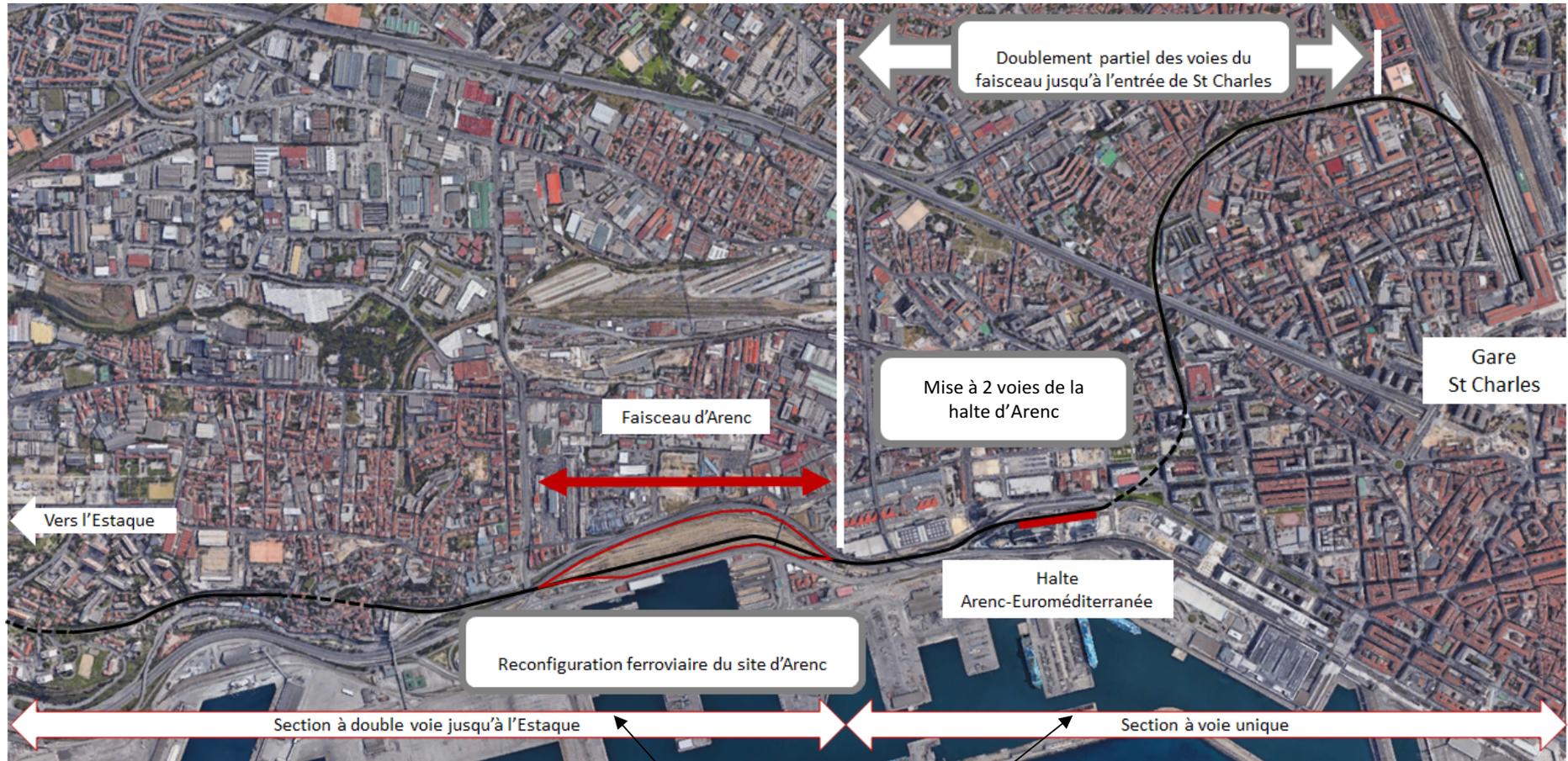
- Plus de trains : passer de 2 à 4 TER / h / s cadencés : 1 train toutes les 15 mn
- Amélioration du temps de parcours
- Plus de trains à l'heure en :
  - Réduisant les cisaillements et les temps d'occupation liés aux mouvements techniques en gare St-Charles par la création d'un centre de « remisage/maintenance » du matériel roulant à Arenc
  - Soulageant la zone la plus contrainte du plateau St Charles
- Des circulations des trains de Fret plus compatibles avec celles des trains voyageurs métropolitains + accès directs aux voies du port
- Optimisation de l'utilisation du foncier ferroviaire pour une compatibilité avec les projets d'aménagement urbain

## Aménagements envisagés de Marseille St Charles à Arenc



# Secteur de concertation : Marseille 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>

## Aménagements envisagés de Marseille St-Charles à Arenc

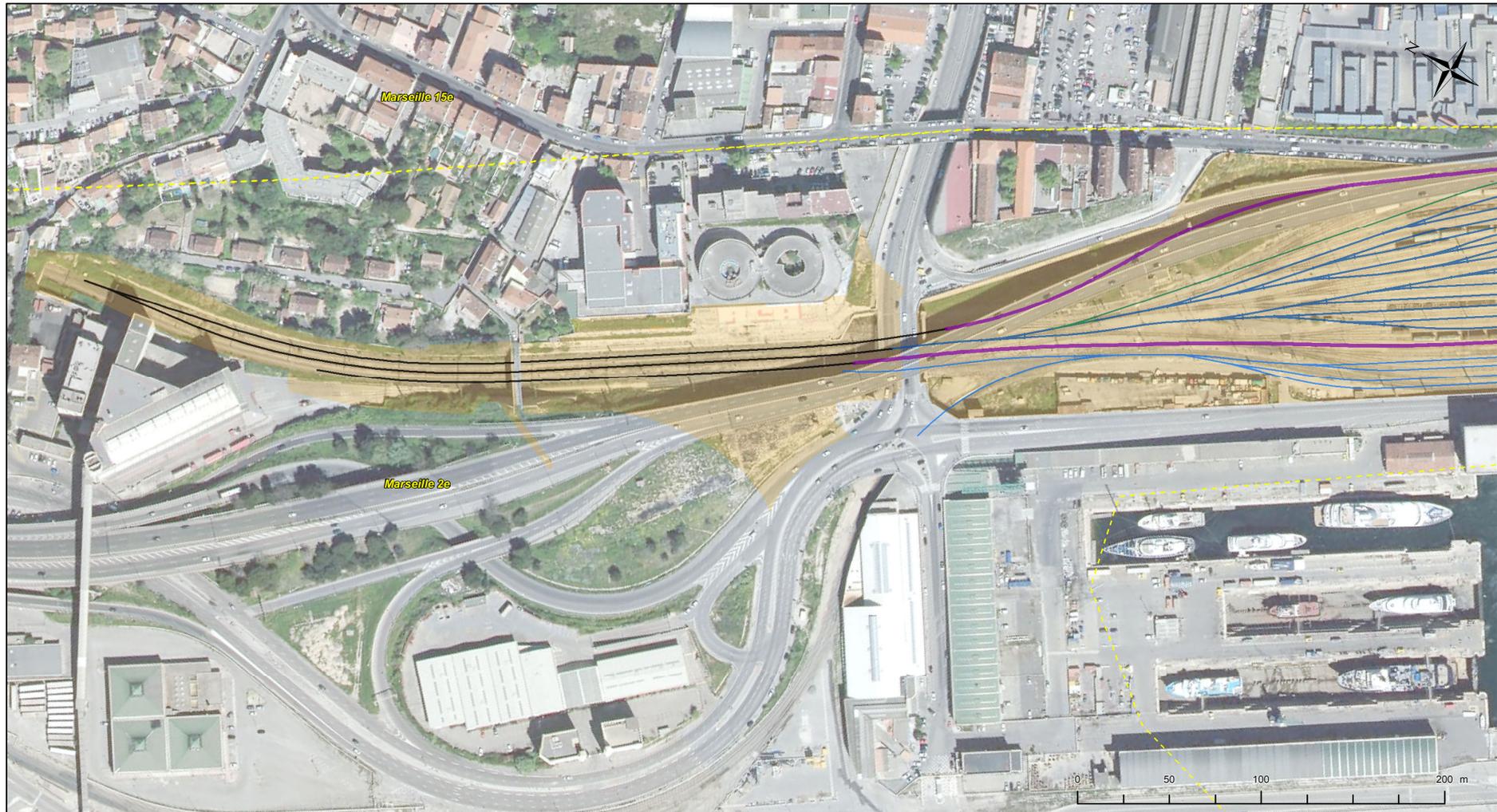


## Consistance des opérations envisagées

- Doublement des voies entre la gare de Marseille St Charles et le faisceau d'Arenc
- Doublement de la halte Arenc-Euroméditerranée
- Remaniement des voies de remisage à Arenc chantier :
  - Création d'un site de remisage (garage) en roulement du matériel roulant TER à Arenc chantier
  - Création d'un site de maintenance en roulement du matériel roulant TER à Arenc chantier
  - Création d'un faisceau de remisage fret, accessible directement depuis le port maritime de Marseille
- Augmentation de la vitesse de Arenc à la gare de Marseille St Charles : de 40 à 60 km/h
- Mise au gabarit d'un PRO, d'un PRA et d'une passerelle piéton : secteur double voie entre Arenc et Saint-Charles
- Remaniement du plan de voie de la gare St Charles : suppression des cisaillements (notion de tube) et remaniement des voies J/K/L/M (libération voie N : Quartier libre), quais de 220 ml accessibles à la galerie voyageurs projetée

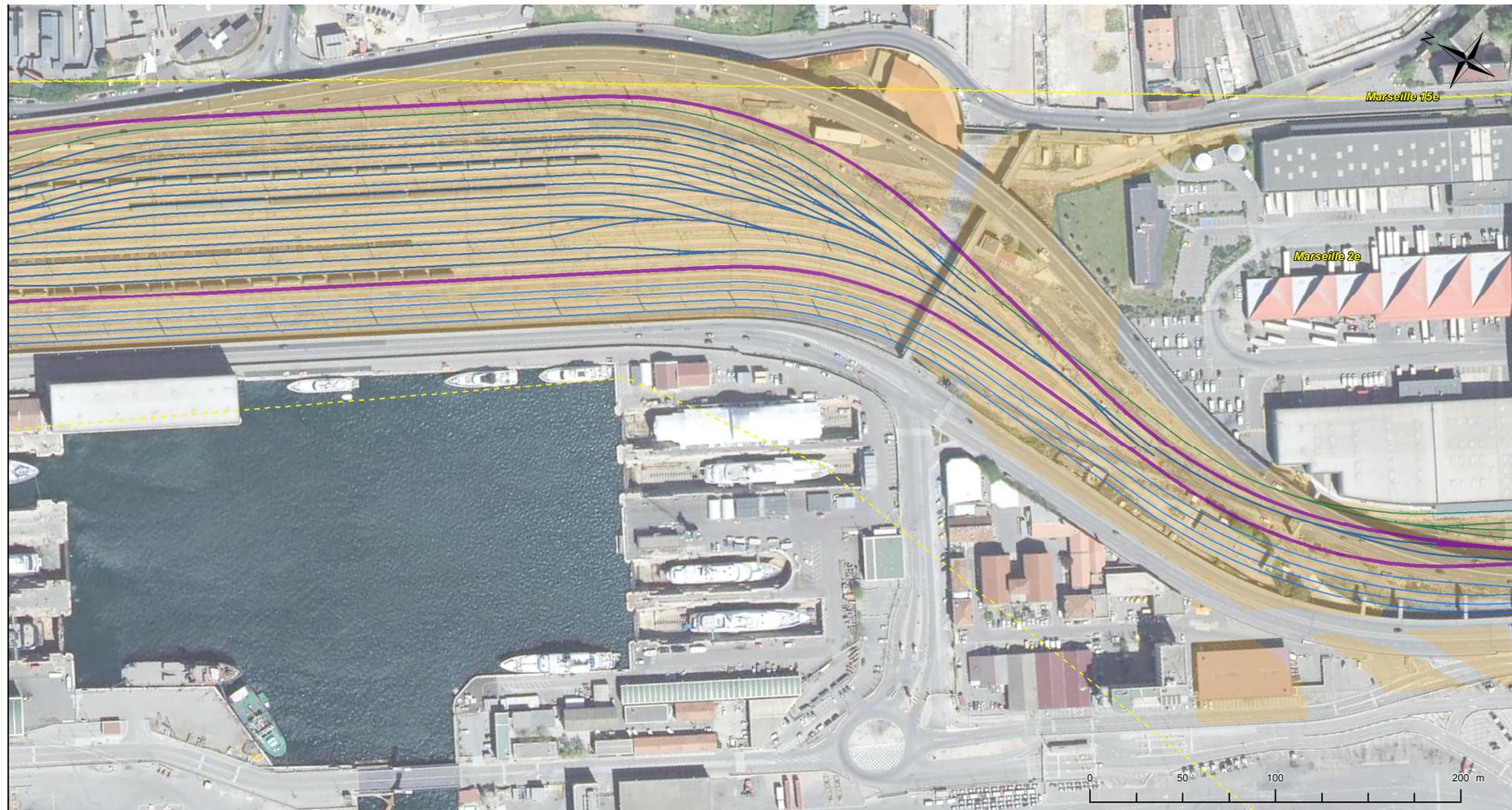
# Secteur de concertation : Marseille 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>

## Aménagements envisagés Phase 1 : 172 M€



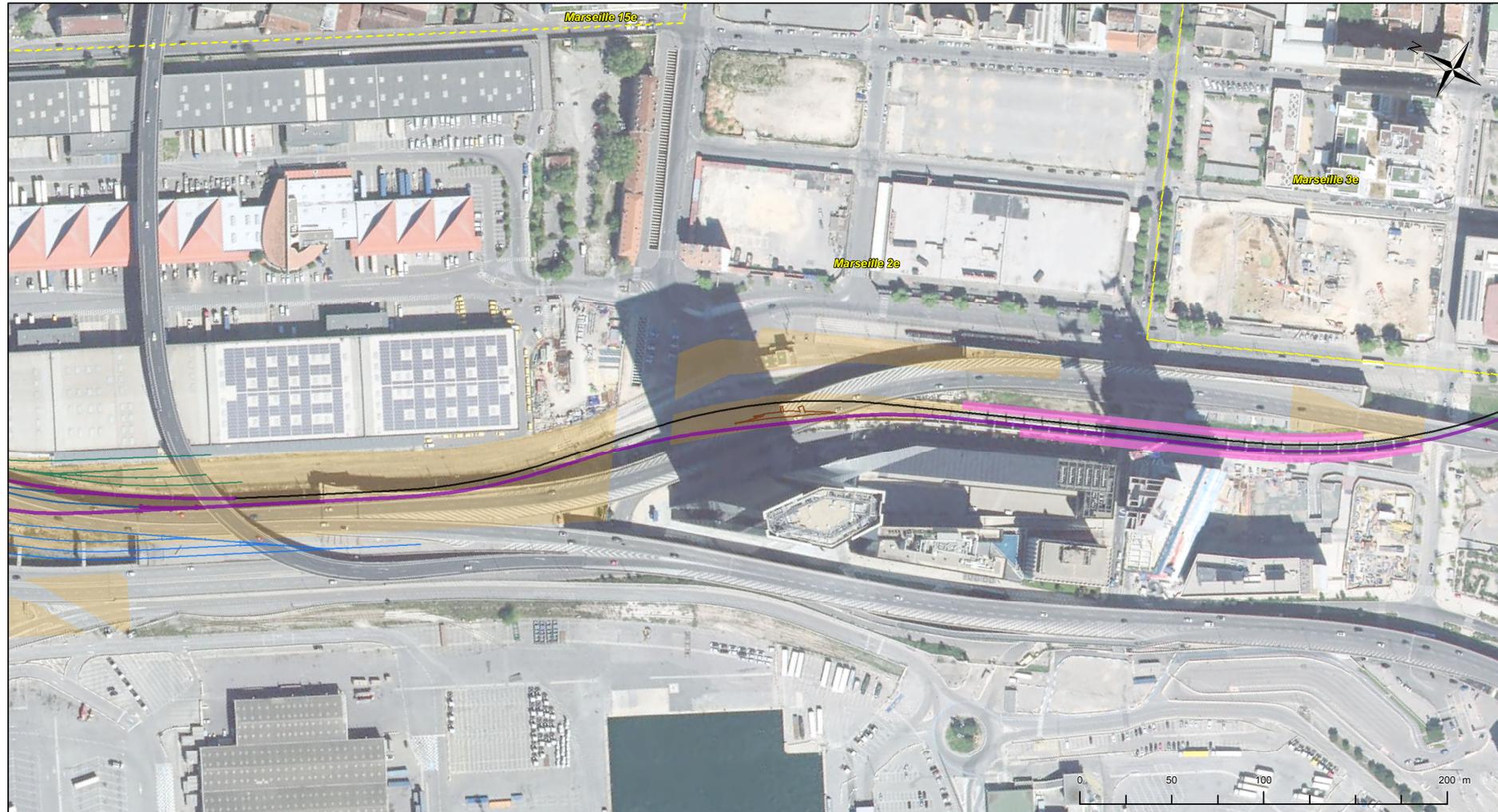
# Secteur de concertation : Marseille 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>

## Aménagements envisagés Phase 1 : 172 M€



# Secteur de concertation : Marseille 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>

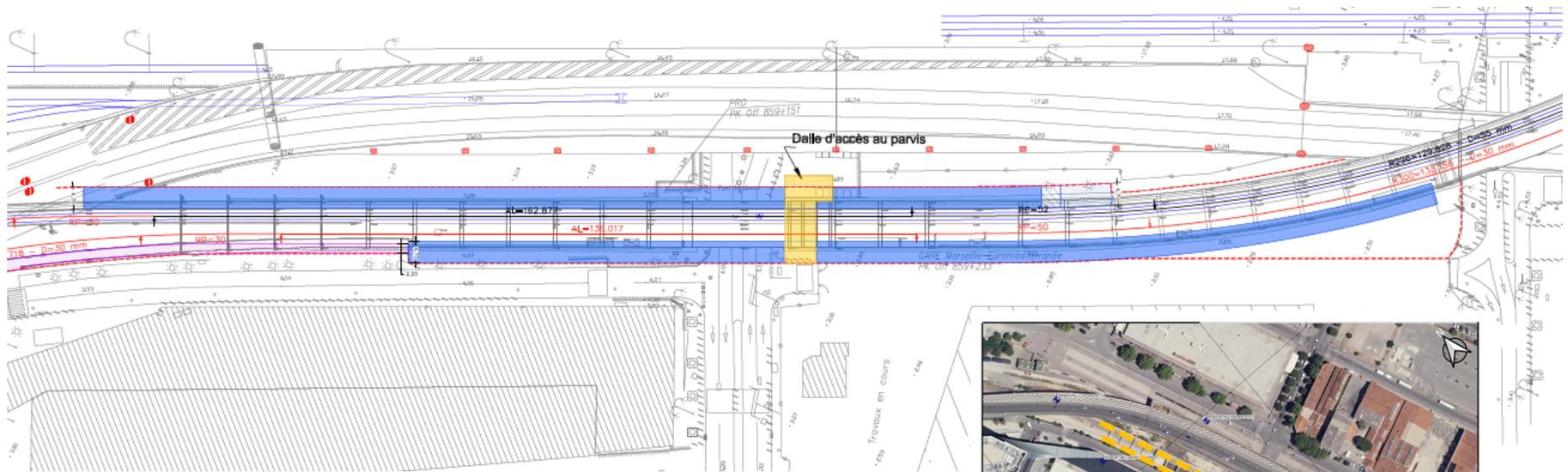
## Aménagements envisagés Phase 1 : 172 M€



Fond : BDOrtho IGN 2017

# Secteur de concertation : Marseille 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> Aménagements envisagés Phase 1

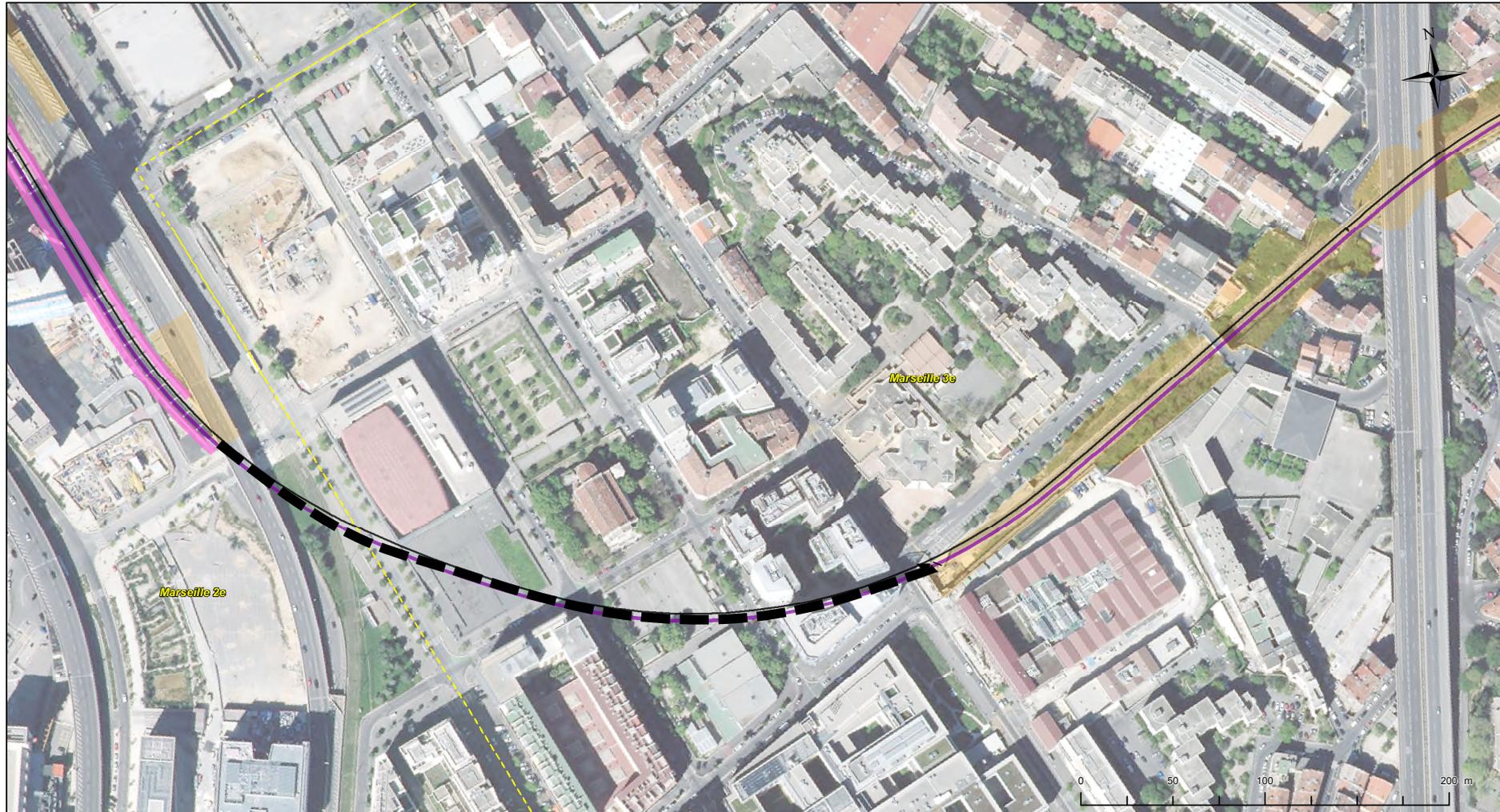
## Doublement de la halte Voyageurs d'Arenc



5 solutions de localisation ont été explorées. Les analyses multicritères ont permis de proposer la solution « doublement en place » : lisibilité, foncier, insertion urbaine, entre autres

# Secteur de concertation : Marseille 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>

## Aménagements envisagés Phase 1



# Secteur de concertation : Marseille 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>

## Aménagements envisagés Phase 1



Fond : BDOrtho IGN 2017

# Secteur de concertation : Marseille 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>

## Aménagements envisagés Phase 1



Fond : BD Cartho IGN 2017

1 0 0 0 0

# Secteur de concertation : Marseille 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>

## Aménagements envisagés Phase 2 : 33 M€



Fond : BDOrtho IGN 2017

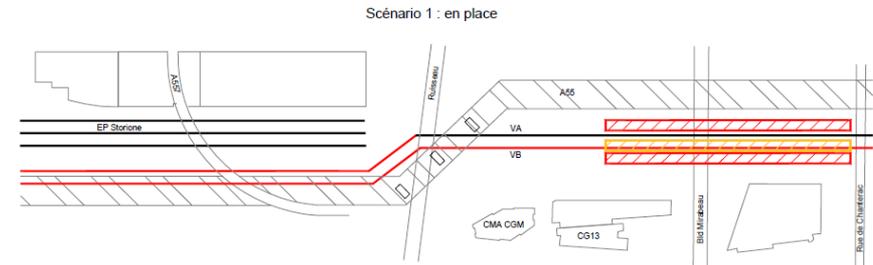
1:2 000

# HALTE d'Arenc : 5 scénarios

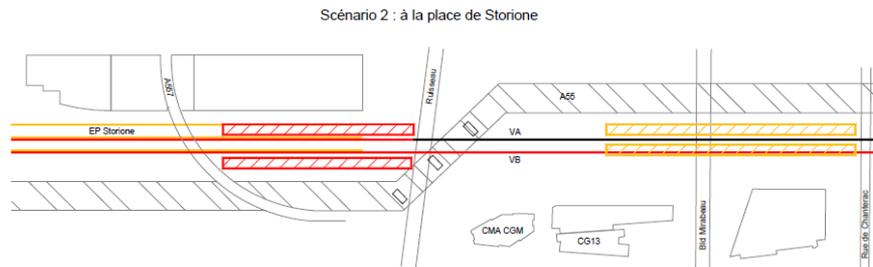
L'aménagement ou le déplacement de la halte d'ARENC en double voie est à réaliser en phase 1 du projet LNPCA.

L'étude d'implantation pour doublement de la voie a permis d'explorer plusieurs solutions :

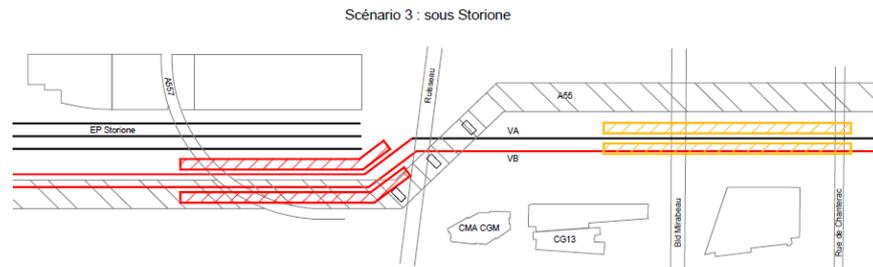
**Scénario 1** : Doublement de la halte à son emplacement actuel ;



**Scénario 2** : Doublement et déplacement de la halte avec utilisation de l'emprise de l'EP Storione ;



**Scénario 3** : Doublement et déplacement de la halte entre l'autoroute A55 et l'emprise de l'EP Storione ;



MERCREDI 27 mars 2019

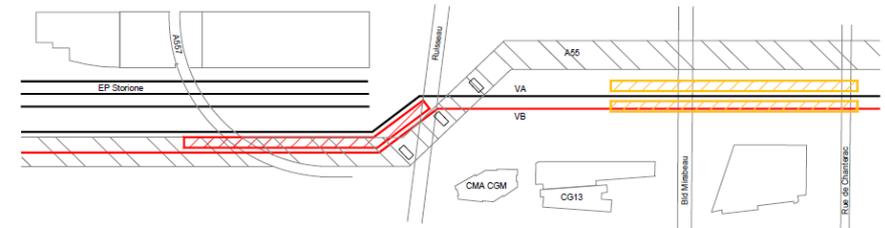
# HALTE d'Arenc : 5 scénarios

**Scénario 4 :** Doublement et déplacement de la halte sous l'autoroute A55 à proximité de l'EP Storione.

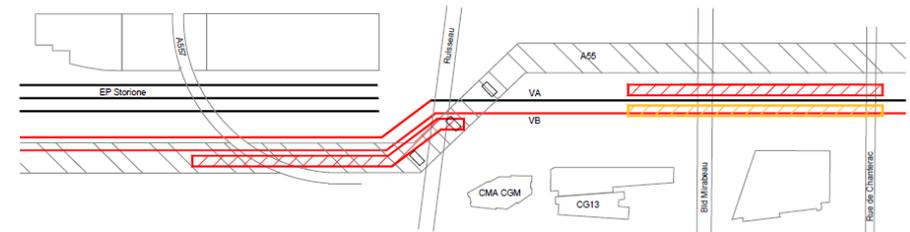
**Scénario 5 :** Création de deux quais décalés ;

- L'un au sein de la halte actuelle ;
- Le second au nord, à proximité du viaduc de Storione.

Scénario 4 : sous VA existante



Scénario 5 : quai décalé



Ces différents scénarios n'ont pu faire l'objet d'une étude de tracé détaillée à ce stade en raison de l'attente de données topographiques complémentaires plus précises, notamment au droit des passages sous les ouvrages de l'autoroute A55.

Des études seront menées dans le cadre de l'étape 3 « approfondissement ».

# 3. TRAVAIL EN ATELIER

- Déroulement de l'atelier
- Organisation de l'atelier

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

27/06/2019



# Déroulement de l'atelier

- Répartition des participants sur les différentes tables thématiques et prise de connaissance des fiches d'information mises à disposition
- **1<sup>er</sup> tour d'atelier** : évaluation des actions proposées sur le thème et propositions d'amélioration et de compléments
- Les participants changent de sous-groupe et de partenaires
- **2<sup>ème</sup> tour d'atelier** : complément des productions du 1<sup>er</sup> tour
- **Suite aux 2 tours**
  - Partage des productions des ateliers
  - Priorisation des contributions par les participants

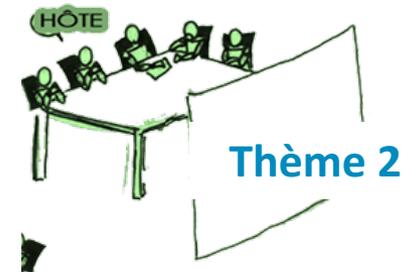
# Organisation de l'atelier

## Modalités d'organisation de l'atelier

- Travail en atelier « world-café »
- **2 sous-groupes**
- 1 hôte de table par sous-groupe

### Un hôte de table pour

- Participer aux échanges
- Noter les échanges sur le paperboard
- Accueillir les nouveaux venus



# L'hôte de table

- Note sur A3/paperboard les principaux éléments de la réflexion
- Résumé en quelques mots les idées fortes échangées
- Lors des tours, reste à sa table lorsque les autres partent, accueille les nouveaux venus des autres tables
- Présente aux nouveaux venus les idées issues du tour précédent

# 1<sup>er</sup> tour d'atelier

- Sur chaque table, les participants apprécient les points forts et les points faibles de la variante de leur table et proposent des axes d'amélioration
- L'hôte de table prend des notes sur les A3 et participe aux échanges



Durée 12 mn

# 2<sup>ème</sup> tour d'atelier

- Sur chaque table, les participants complètent et enrichissent les réponses du premier groupe
- L'hôte de table prend des notes sur les A3 et participe aux échanges



Durée 10 mn

# Partage des productions

The image shows three sets of sticky notes pinned to a wall, each set containing Latin text and questions. The sticky notes are arranged in three columns, with two notes per column. The text on the sticky notes is as follows:

**Sticky Note 1 (Left Column):**

- Idem diebus Apollinaris Domitiani gener, paulo ante agens palatii Caesaris curam, ad Mesopotamiam missus a sacero per militares numeros
- inmodice scribatur, an quaedam altera mediantibus iam Galli secreto susceperint scripta, qui comperitis Antiochiae gestis per minorem Armeniam lapsus Constantinopolim petiit eundemque per protectores retractus artissime tenebatur.
- Quid? qui se etiam nunc subsidio patrimonii aut amicorum liberalitate sustentant, hos perire poterunt? An, si qui frui publico non potuit per hostem, hic regitur ipsa lege censoria, quem is frui non sinit, qui est, etiam si non appellatur, hostis, huic ferri auxilium non oportet?
- Pler autem alio quodam modo gloriatur se brevis tempore perfecisse.

**Sticky Note 2 (Middle Column):**

- Idem diebus Apollinaris Domitiani gener, paulo ante agens palatii Caesaris curam, ad Mesopotamiam missus a sacero per militares numeros
- inmodice scribatur, an quaedam altera mediantibus iam Galli secreto susceperint scripta, qui comperitis Antiochiae gestis per minorem Armeniam lapsus Constantinopolim petiit eundemque per protectores retractus artissime tenebatur.
- Quid? qui se etiam nunc subsidio patrimonii aut amicorum liberalitate sustentant, hos perire poterunt? An, si qui frui publico non potuit per hostem, hic regitur ipsa lege censoria, quem is frui non sinit, qui est, etiam si non appellatur, hostis, huic ferri auxilium non oportet?

**Sticky Note 3 (Right Column):**

- Idem diebus Apollinaris Domitiani gener, paulo ante agens palatii Caesaris curam, ad Mesopotamiam missus a sacero per militares numeros
- palatii Caesaris curam, ad Mesopotamiam missus a sacero per militares numeros
- Quid? qui se etiam nunc subsidio patrimonii aut amicorum liberalitate sustentant, hos perire poterunt? An, si qui frui publico non potuit per hostem, hic regitur ipsa lege censoria, quem is frui non sinit, qui est, etiam si non appellatur, hostis, huic ferri auxilium non oportet?
- Retineat igitur in provincia diuitius eum, qui de sociis cum hostibus, de ceteris cum sociis faciat pactiones, qui hinc etiam se plures esse quam collegam putat, quod ille vos fratris velutque accepterit, ipse nunquam se minus quem erant, nequam esse simularit.
- Pler autem alio quodam modo gloriatur se brevis tempore perfecisse.

## L'ensemble des productions sont affichées dans la salle d'atelier

→ Prise de connaissance individuelles pour enrichissements et priorisation

# Priorisation des contributions

- Vote créatif → identifier les contributions prioritaires
  - Un participant ne peut voter qu'une seule fois pour la même contribution
  - Chaque participant vote pour 1 action par thème
- 6 gommettes par participant



Durée 10 mn

# 4. CLÔTURE DE L'ATELIER

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

27/06/2019



# Les suites

- Note de synthèse de l'atelier adressée aux participants avec les supports de présentation utilisés
  - Envoi par e.mail
  - Mise en ligne sur le site internet du projet LNPCA
- Prise en considération des contributions par SNCF Réseau en vue des réunions publiques locales du mois de septembre
  - 1<sup>er</sup> octobre pour le secteur faisceau d'Arenc - St-Charles
- Intégration de ces éléments au bilan de la concertation avec le public du 12 juin au 18 octobre 2019

# Le mot de la fin

## Un mot d'appréciation de la séance



# MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

27/06/2019



# Dispositif de concertation avec le public

## 12 juin - 18 octobre 2019

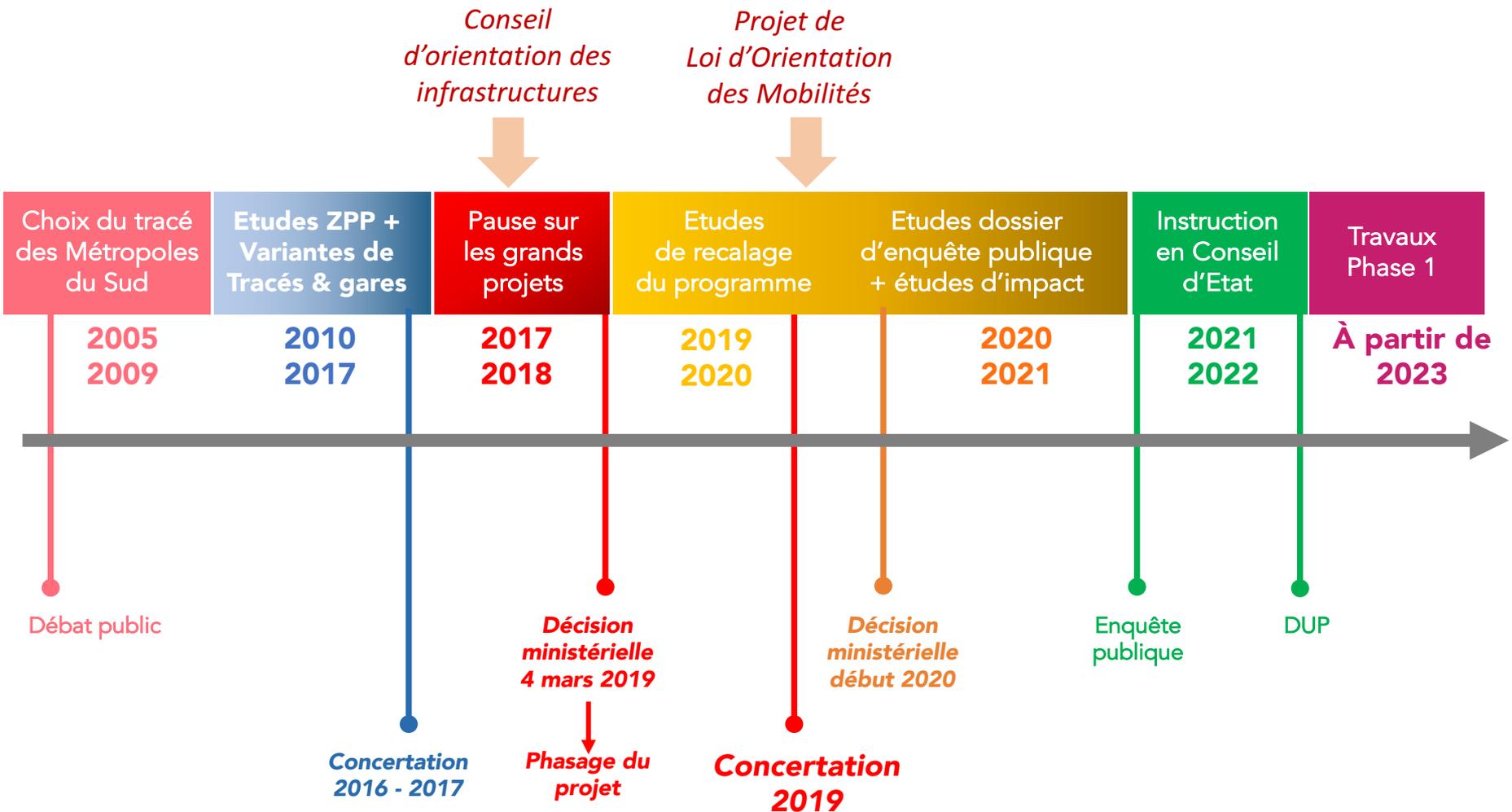
### Réunions, ateliers et permanences

- Actualisation des dates, lieux et horaires par SNCF Réseau
- Site internet : [www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr](http://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr)

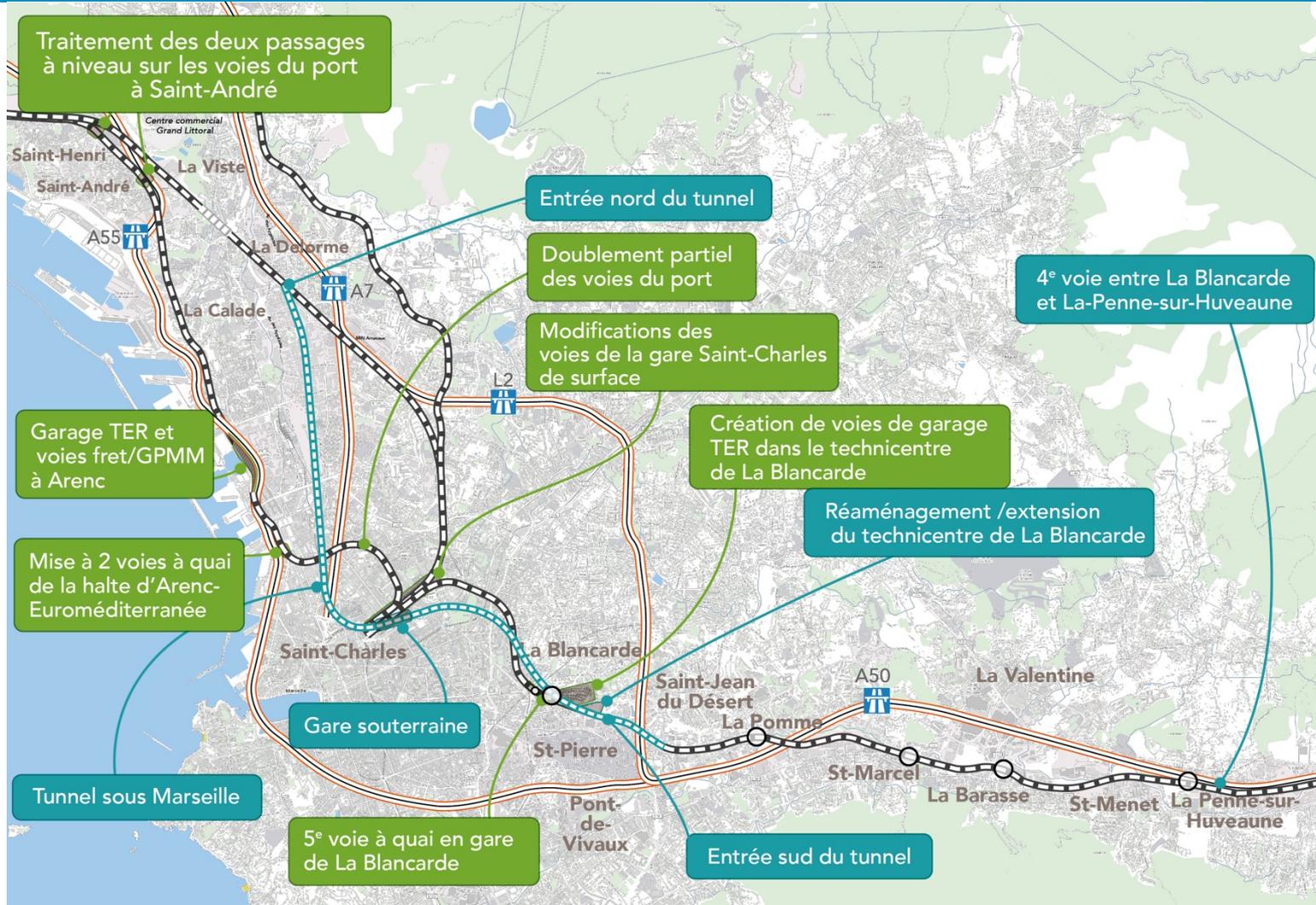
### Outils d'information et de recueil des contributions

- Site internet LNPCA : [www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr](http://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr)
- Film de présentation du projet
- Dossier support de la concertation → Communes / Co-financeurs
- Expositions → Communes / Co-financeurs
- Registres → Communes / Co-financeurs

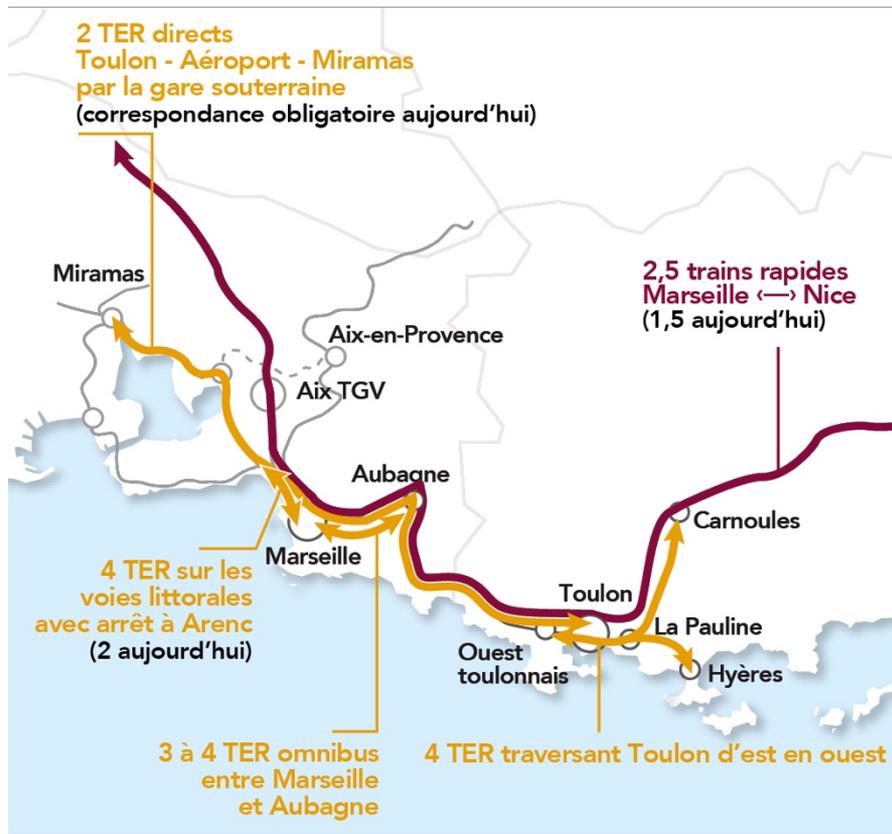
# Grandes étapes du projet



# Présentation du projet : les phases 1 et 2 de la LNPCA sur le nœud marseillais



# Présentation du projet : les services permis par les phases 1 et 2 sur le nœud marseillais



LES SERVICES APPORTÉS EN HEURE DE POINTÉ PAR LES AMÉNAGEMENTS DES PHASES 1 ET 2

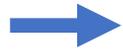


LE PROJET REND POSSIBLE UNE OFFRE TER RENFORCÉE AUTOUR DE MARSEILLE

Projet LNPCA seul

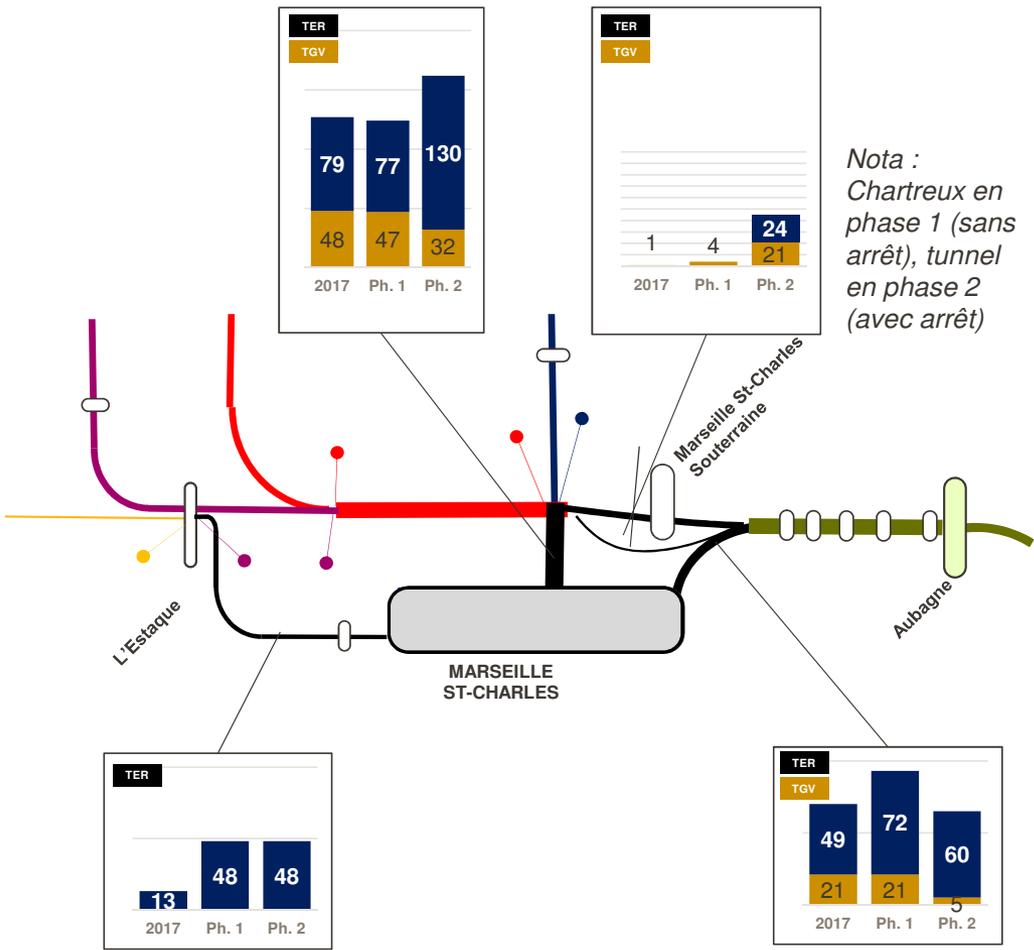
Projet LNPCA + projets futurs

# Dispositif de concertation publique



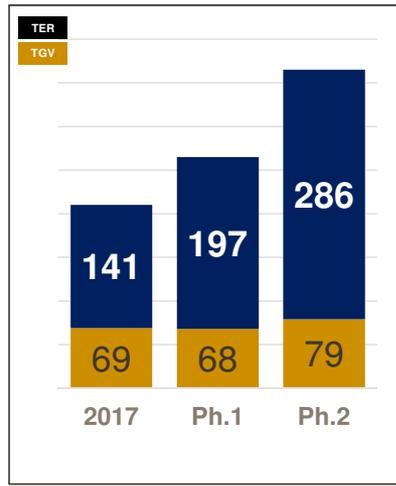
1 atelier participatif par secteur	Dates des ateliers
4ème voie - la Penne-sur-Huveaune	24 Juin <i>Espace de l'Huveaune</i>
Faisceau d'Arenc – Saint-Charles	27 Juin <i>World Trade Center</i>
La Blancarde	28 Juin <i>CMA Rue des libérateurs 12<sup>ème</sup> arrdt</i>
Saint-André – Saint-Henri	01 Juillet <i>Cité des Arts</i>
Gare Saint-Charles	03 Juillet <i>École EMD</i>
Saint-Louis La Delorme	08 Juillet <i>Cité des Arts</i>

# Evolution des services permis dans le nœud marseillais



Nota :  
Chartreux en phase 1 (sans arrêt), tunnel en phase 2 (avec arrêt)

## Synthèse : nombre de trains desservant Marseille-St Charles dans chaque sens



Nota : les valeurs « TGV » comprennent sur Mrs-Nice les services similaires en termes de desserte : Thello et IV



# Enjeux de mobilité : les nœuds ferroviaires marseillais et azuréens concentrent l'irrégularité

La configuration des nœuds et l'infrastructure unique saturée entre Marseille et Vintimille expliquent ces mauvaises performances



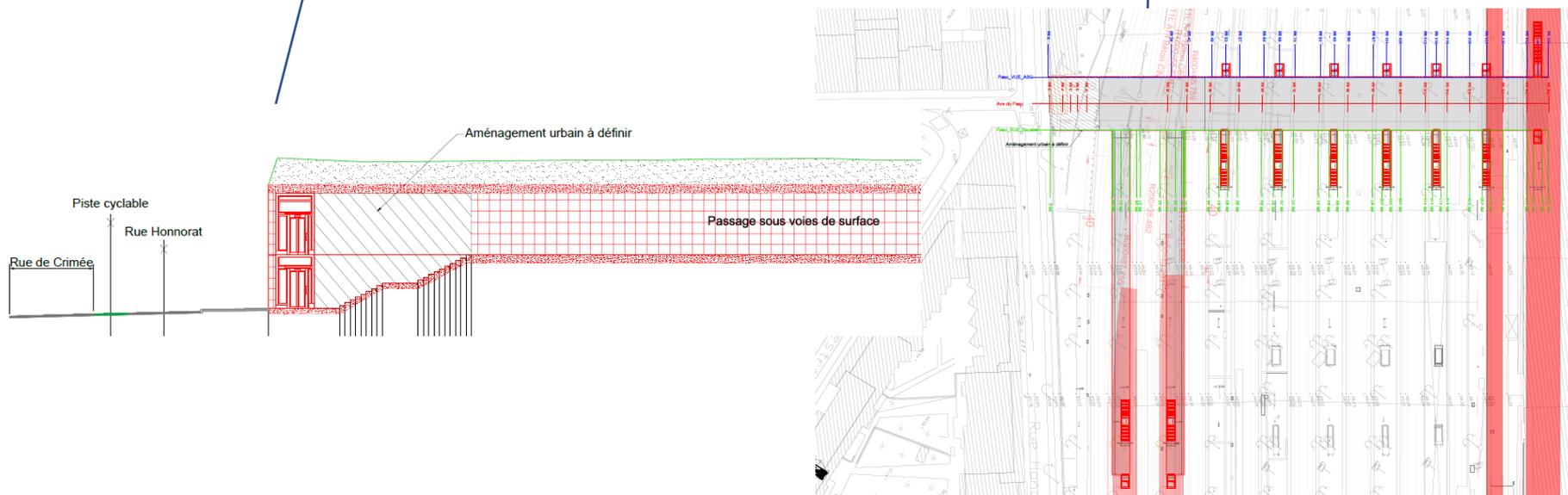
# Secteur de concertation : Marseille 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>

## Aménagements envisagés Phase 2 : 33 M€

### Aménagements gare de Marseille St Charles

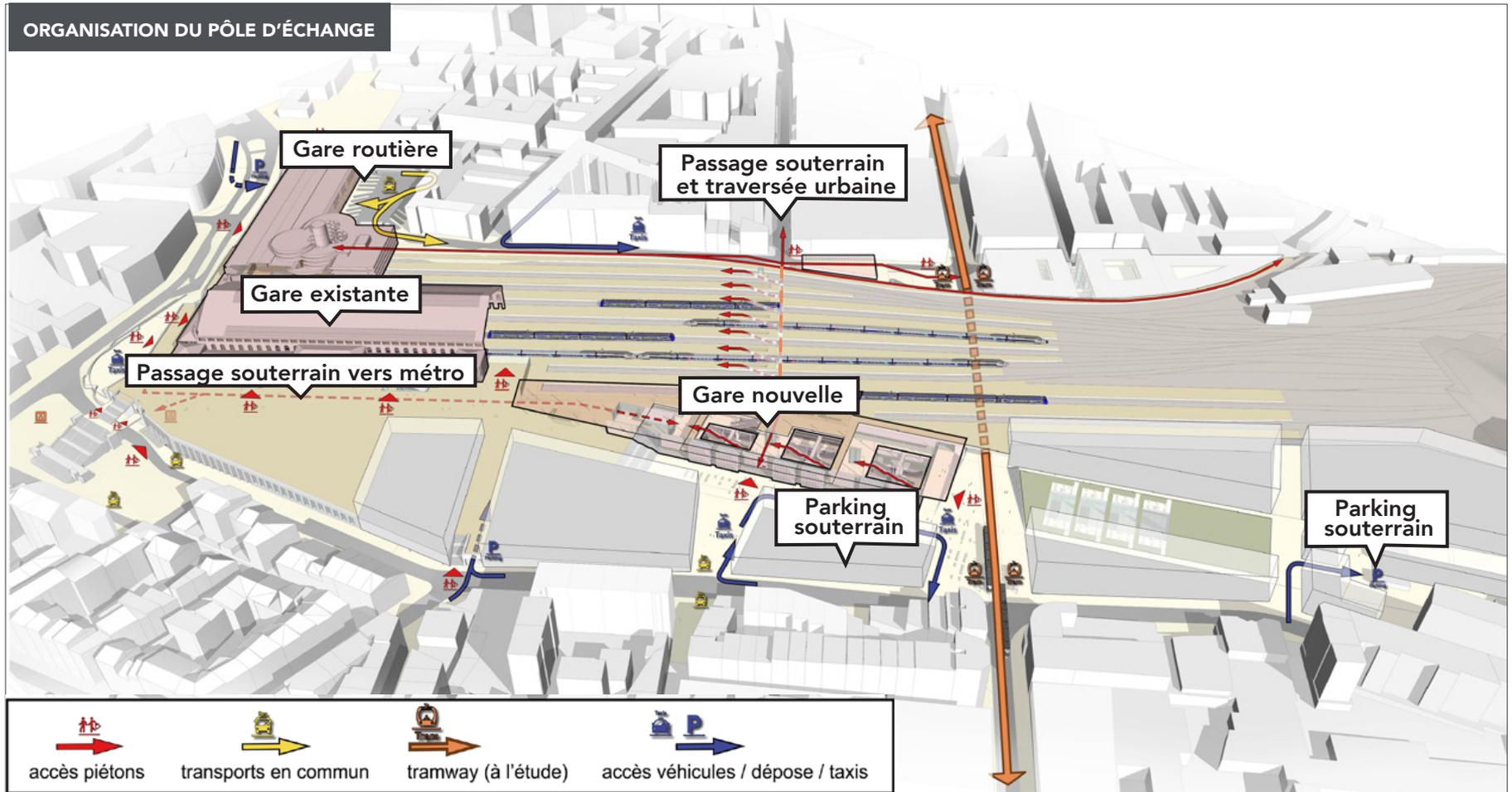
Accès Gare par la  
rue Honorat

Voies J/K/L/M

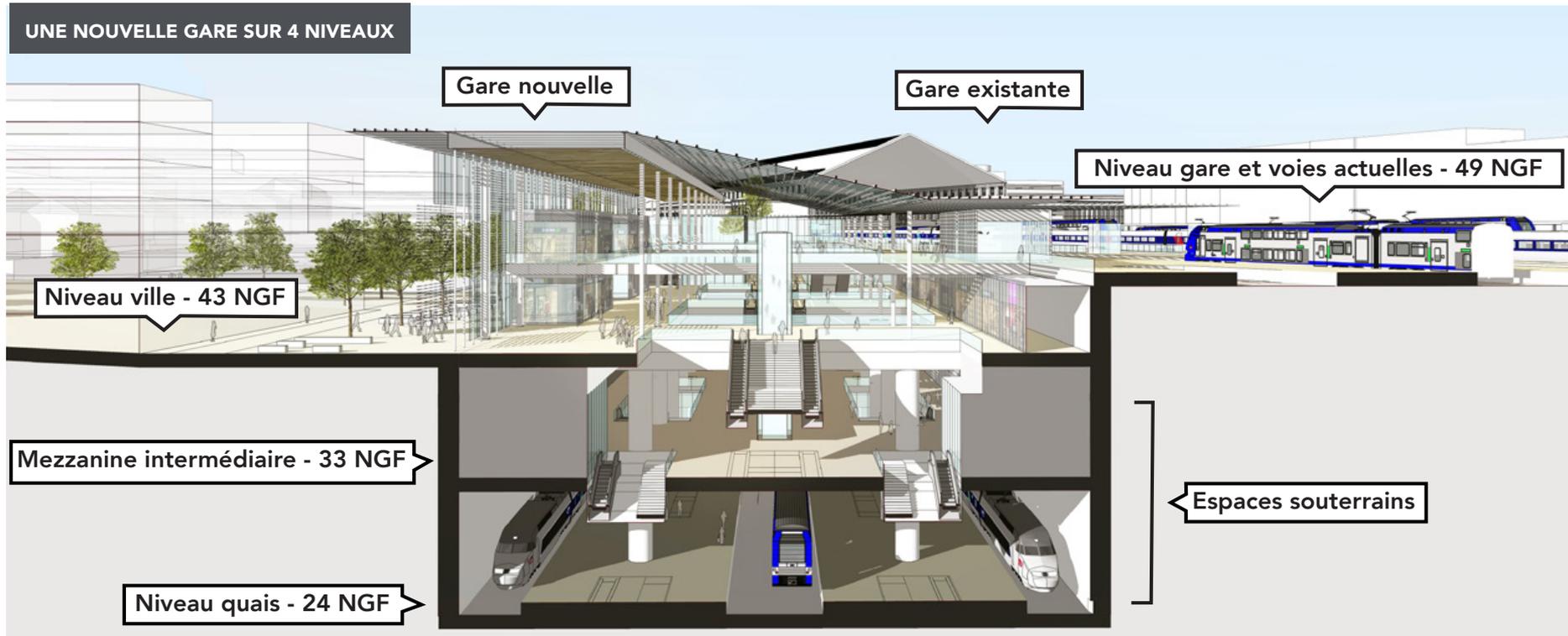


Suppression de  
la voie N

# Le futur pôle d'échanges de Saint-Charles



# Les différents niveaux de la nouvelle gare de Marseille Saint-Charles



# Cohérence d'aménagement de la future gare avec le projet « Quartiers libres »

